

**Département des Données, Redevances
et Relations Internationales
2-4 Allée de LODZ
69363 LYON CEDEX 07**

CATALOGUE

DES DONNEES TECHNIQUES

**ISSUES DU SUIVI REGULIER DES REJETS
(SRR)**

PREAMBULE

En application de la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques du 30 décembre 2006 (code de l'environnement, article L.213-10-2), l'assiette de redevance de la pollution non domestique peut être établie sur la base du suivi régulier des rejets (SRR).

Le SRR porte sur les rejets dans le milieu naturel, ou, pour les établissements raccordés à un réseau d'assainissement collectif, sur les rejets à l'égout.

L'établissement est en charge du suivi métrologique de ses propres rejets après agrément préalable de son système d'autosurveillance par les services de l'agence de l'eau. En outre, un diagnostic de ses installations doit être produit par un organisme compétent et indépendant tous les 2 ans.

Les établissements industriels sont assujettis à caractère obligatoire au SRR quand les niveaux théoriques de pollution annuels (NTP), avant tout système d'épuration éventuel, dépassent, pour l'un au moins des éléments constitutifs de la pollution, les valeurs suivantes :

Éléments polluants	Unité	Flux de pollution « brute » annuel au-delà duquel les rejets sont à suivre régulièrement
Matières en suspensions (MES)	tonnes/an	600
Demande chimique en oxygène (DCO)		600
Demande biochimique en oxygène en 5 jours (DBO ₅)		300
Azote oxydé		40
Azote réduit		40
Phosphore total (P)		10
Matières inhibitrices (MI)	Kiloéquitor/an	10 000
Métaux toxiques (Métox)	t/an	10
Chaleur rejetée	Mthermie/an	2 000
Substances Dangereuses pour l'Environnement (SDE)	Kg/an	360

MISE EN GARDE SUR L'INTERPRETATION DES DONNEES

Les données présentées dans ces fichiers sont issues des suivis réguliers des rejets. Elles permettent le calcul de l'assiette de la redevance pour pollution non domestique pour les établissements concernés.

Les démarches de suivi des rejets peuvent induire des biais dans les données, pouvant nuire à leur représentativité. Leur utilisation dans un autre contexte, notamment pour évaluer la pression exercée par les différentes activités sur le milieu naturel, doit faire l'objet d'une certaine prudence et reste de l'entière responsabilité de l'utilisateur.

ENGAGEMENT DE L'UTILISATEUR

L'utilisateur s'engage à utiliser ce fichier pour ses besoins propres, à mentionner l'origine des données (agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse) et à faire état de la "Mise en garde" ci-dessus.

Plus précisément, l'avertissement concernant les produits du Système d'Information sur l'Eau (rubrique « Règles et droits »), stipulé dans le lien suivant, s'applique à ce fichier de données :

<http://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/regles-droits.php>.

DESCRIPTION DU FICHIER

Fichier des suivis réguliers des rejets, déterminés dans le cadre du calcul de l'assiette des redevances industrielles. Les différents champs sont décrits dans le tableau ci-dessous.

Intitulé	Type de champ	Descriptif
Année	Numérique 4 caractères	Année d'acquisition de la redevance
N° d'ouvrage industriel	Numérique 9 caractères	Code d'identification de l'ouvrage industriel
Nom de l'établissement industriel	Texte	Nom de l'établissement industriel
N° SIRET Contribuable	Numérique 14 caractères	Numéro SIRET du contribuable
Contribuable	Texte	Nom du contribuable
N° de l'ouvrage de rejet	Numérique 10 caractères	Numéro de l'ouvrage de rejet
Libellé de l'ouvrage de rejet	Texte	Nom de l'ouvrage de rejet
Coordonnées. X	Numérique	Coordonnée X de l'ouvrage de rejet (Lambert 93)
Coordonnées. Y	Numérique	Coordonnée Y de l'ouvrage de rejet (Lambert 93)
Mois	Numérique 6 caractères	Mois de l'année considérée (YYYYMM ou YYYY est l'année considérée et MM le mois considéré)
Code Sandre Paramètre	Numérique 4 caractères	Code du paramètre dans le référentiel du Service d'Administration Nationale des Données et Référentiels sur l'Eau (SANDRE)
Paramètre	Texte	Nom du paramètre
Unité SANDRE	Numérique 4 caractères	Code de l'unité dans le référentiel du Service d'Administration Nationale des Données et Référentiels sur l'Eau (SANDRE)
Libellé Unité Sandre	Texte	Libellé de l'unité dans le référentiel du Service d'Administration Nationale des Données et Référentiels sur l'Eau (SANDRE)
Analyse	Numérique	Résultat de l'analyse (valeur)

PARAMETRES CONSTITUTIFS DE LA POLLUTION SUIVIE

Pour le détail sur les paramètres constitutifs de la pollution, merci de se reporter à la documentation du Service d'Administration Nationale des Données et Référentiels sur l'Eau (SANDRE) rattachée au code SANDRE du paramètre (<http://www.sandre.eaufrance.fr/>).